

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 septembre 2022

### Le Mouvement Hlm et France Judo s'engagent pour faciliter la pratique sportive dans les quartiers prioritaires

Deux conventions ont été signées le **mercredi 28 septembre 2022** entre le Mouvement Hlm et France Judo dans le cadre du Congrès Hlm de Lyon, en présence d'Olivier Klein, ministre de la Ville et du Logement.

- Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat et Stéphane Nomis, président de France Judo ont signé une convention nationale de partenariat dont l'objet est de faciliter la création de dojos dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Damien Vanoverschelde, président de l'AORIF et Stéphane Nomis, président de France Judo ont signé une convention pour promouvoir la création de dojos en région Île-de-France.

Ces dojos sont des lieux solidaires, dédiés à la pratique du judo, mais aussi aux activités associatives proposant des activités de soutien scolaire, culturelles, de lien social et de lutte contre l'exclusion numérique.

Ce projet s'inscrit dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et du plan « 1 000 DOJOS » qui bénéficie d'un budget de 40 millions d'euros financés par l'Etat. France Judo en assure la promotion et le déploiement.

L'implantation de dojos dans les quartiers prioritaires a pour vocation à participer à des dynamiques locales citoyennes, inclusives et à favoriser le vivre-ensemble. Les habitants des quartiers se voient faciliter l'accès aux pratiques sportives dans les territoires carencés en infrastructures en lien avec les collectivités et les clubs présents sur le territoire.

Ils permettent de valoriser des locaux inoccupés, de diversifier les activités dans les quartiers prioritaires et de contribuer à l'animation des pieds d'immeuble. Grâce à cette convention de partenariat et au plan « 1 000 DOJOS », les organismes Hlm sont accompagnés financièrement et en ingénierie pour la création de dojos.

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 580 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2021, les organismes Hlm ont mis en chantier 76 300 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2021, 16 100 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.  
**Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**

**L'AORIF - L'Union sociale pour l'habitat d'Île-de-France** est l'association professionnelle regroupant les organismes Hlm œuvrant en Île-de-France et adhérent à l'une des fédérations de l'Union sociale pour l'habitat (OPH, ESH, Coopératives d'Hlm et SACICAP), ainsi que des EPL. 110 organismes de logement social adhèrent à l'AORIF ; ils gèrent 1,3 million de logements locatifs sociaux, soit 25 % des résidences principales d'Île-de-France, et logent près de 3 millions de personnes.  
**Pour en savoir plus : [www.aorif.org](http://www.aorif.org)**

**Contact presse Union sociale pour l'habitat** : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39  
ou 07 64 57 85 66

[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)

**Contact presse AORIF** : Vincent Rougeot – Tél. : 01 40 75 52 91